

# C.R. de l'A.G.O. du C.B.C. Bridge des Copains

Vendredi 21 Octobre Maison de la Vie Associative



# L'A.G.O. du C.B.C.

- Ordre du jour :
- Rapport Moral du Président
  - Temps de questions et d'approbation ou rejet
- Rapport Financier du Trésorier
  - Temps de questions
- Rapport de la Vérificatrice des Comptes
  - Temps de questions et d'approbation du rapport du Trésorier
- Élection des membres du C.A.
- Le temps de la mue et d'arrivée à Jamin : le budget 2022-2023 et le règlement intérieur adapté à notre nouvel hébergement
- Le programme festif de l'année 2022 – 2023
- Questions diverses :

# L'A.G.O. du C.B.C.

- L'A.G. débute à 15 h00 en présence de 80 membres présents ou représentés.
- 4 membres rejoindront en cours d'A.G.O.
- Rapport Moral du Président (le rapport est en fichier joint)
  - Exposé du Président
  - Temps de questions et d'approbation ou rejet
  - Le Rapport moral est approuvé à l'unanimité

# L'A.G.O. du C.B.C.

- La principale question a été celle du nom de notre association déposé en préfecture : « pourquoi s'appeler toujours Club de Cormontreuil ? Nous n'avons plus rien à voir avec eux. »
- L'association a été créée officiellement en 1994 et nous sommes enregistrés en préfecture comme Club de Bridge de Cormontreuil.
- Pour changer cela, il faudrait créer une nouvelle association, puis décider de dissoudre le Club de Cormontreuil, de transmettre le patrimoine à la nouvelle association.
- C'est plus simple de rester ainsi. C'est la seule raison, car nous n'avons plus rien à voir avec eux en effet.

# L'A.G.O. du C.B.C.

- Rapport Financier du Trésorier
  - Exposé du Trésorier
  - Temps de questions

# L'A.G.O. du C.B.C. : Rapport Financier

- En tant que trésorier de l'association j'ai le plaisir de vous présenter le rapport financier 2021/2022
- Au 30 juin 2022 nous avons un résultat positif apparent de 5583,32 euros correspondant à la différence .
- entre nos recettes et nos dépenses,
- Cet excédent doit être ramené à **3011,08 €** après paiement des dernières charges à la paroisse St Benoît
- les recettes représentent **14302,58** euros :
- Les dépenses s'élèvent à **8719,26 €** euros au 30/06 auxquels s'ajoute la somme de **2572,24 €** (charges St Benoît payées le 15 septembre dernier) : **11291,50 €**

# L'A.G.O. du C.B.C. : Rapport Financier

- RECETTES 2021-2022
- cotisations 3135,00 € Jamin à l'exercice suivant
- droits de table 6529,58 € Jamin à l'exercice suivant
- cafeteria 2173,00 € CBC à l'exercice suivant
- festif 635,00 € CBC à l'exercice suivant
- atelier bridge 1830,00 € CBC à l'exercice suivant
  
- Total des recettes : 14302,58 €

# L'A.G.O. du C.B.C. : Rapport Financier

- DEPENSES 2021 - 2022
- club 6249,07 € Jamin à l'exercice suivant
- principales dépenses :
  - don paroisse 300x4 : 1200
  - 2572,24 € charges St Benoît (payé le 15 septembre 2022)
  - femme de ménage 941,79 €
- festif 4405,97 € Jamin à l'exercice suivant
- cafeteria 565,01 € CBC à l'exercice suivant
- atelier bridge 71,45 € CBC à l'exercice suivant
- Total des dépenses : **11291,50 €**

# L'A.G.O. du C.B.C. : Rapport Financier

- La TRESORERIE fait apparaître au 30 juin un solde 42273,44 € (rectifié à 39 701,20 € après derniers paiements à la Paroisse de 2572,24 €)
- banque **426,88 €**
- livret bleu 10,30 €
- livret sociétaire 30548,26 €
- compte de titres 11288,00 €
- Total épargne **41846,56 €** au 30 juin
- TOTAL REEL TRÉSORERIE CBC **42273,44 € - 2572,24€ = 39701,20 €**

# L'A.G.O. du C.B.C. : Rapport Financier

- Pour information au 21 octobre
- Banque : 1098,61 €
- Livret bleu : 10,00 €
- Livret sociétaire : 27948,26 €
- Compte titres : 11288,00 €
- **TOTAL :** 40344,87 €

# L'A.G.O. du C.B.C. : Rapport Financier

- Supplément d'information :
- cotisation année n-1 : 50 € payée au CBC
- cotisation année n : 30 € payée à l'Amicale Jamin
  
- ADHERENTS
- adhérents n-1 : 119 CBC
- adhérents n : 105 Jamin et CBC

# L'A.G.O. du C.B.C. : Rapport Financier

- droits de table (carnet de 10 tickets)
- n-1 15 € CBC Tarif inchangé année n : 15 € Jamin
- Joueur occasionnel : 5 € inchangé encaissé par Jamin
- Les droits de table sont encaissés par Jamin sur un compte spécifique.
- Ils sont à l'entière disposition de la section bridge pour financer notre « FESTIF »

# L'A.G.O. du C.B.C. : Rapport Financier

- atelier bridge
- inscription n-1      3 trimestres x 30 €      CBC
- inscription n      50 € annuel      CBC
- L'inscription à l'atelier inclut la participation gratuite au tournoi du jeudi sous réserve de l'assiduité aux activités de l'atelier.

# L'A.G.O. du C.B.C. : Rapport Financier

- Questions au Trésorier
- Les questions portent essentiellement sur l'organisation des relations financières de l'Amicale Jamin qui garantit à la Section Bridge qu'elle pourra utiliser pour le festif les droits de table des joueurs qui ont fait l'objet d'une validation par le comité directeur de l'Amicale Jamin.
- Il est indiqué également que nous serons présents au Comité directeur de l'Amicale Jamin au même titre que les autres sections.
- Lors de la rencontre avec le banquier, les placements devront être ramenés sur le livret A ou livret bleu :
-

## L'A.G.O. du C.B.C. :

- Rapport de la vérificatrice des comptes
- Nelly a demandé au Président de l'excuser pour son absence et a souhaité qu'il donne lecture de son rapport.
- Validation ou rejet du rapport financier du Trésorier
- Après avoir entendu les explications du trésorier, écouté le rapport de la vérificatrice des comptes, l'assemblée a approuvé le rapport financier à l'unanimité et donné quitus au trésorier de sa gestion.

# L'A.G.O. du C.B.C. : Élection de 4 administrateurs

- Agnielle, Marie-Noëlle, Christian ont achevé leur mandat.
- Marie-Noëlle ne souhaite pas renouveler son mandat
- **Agnielle et Christian sollicitent un nouveau mandat**
- Nos statuts prévoient de renouveler le C.A. par moitié. Cela implique de tirer au sort l'un des trois nouveaux de l'an passé.
- **Bernard Bottari sollicite ainsi un nouveau mandat**
- (Joël Mimin et Jean Rahola continuent normalement leur mandat de 2 ans)
- **Gilbert Nolleau est prêt à entrer au C.A.** où il pourra être le conseiller culturel et le délégué à l'organisation des déplacements.
- Le vote à bulletin secret valide ces candidatures à l'unanimité, soit 84 suffrages exprimés pour chacun des quatre candidats.

# L'A.G.O. du C.B.C. : Vérification des comptes


- Nelly n'est pas candidate au poste de vérificatrice des comptes
- Les statuts du CBC prévoient qu'un vérificateur des comptes soit élu en A.G.
- Jean Louis Boudier accepte d'être candidat.
- Sa candidature est approuvée à l'unanimité des présents.

## L'A.G.O. du C.B.C. :

- Le temps de la mue
- Budget 2022-2023
- Règlement intérieur de l'activité bridge devenue section bridge de l'Amicale Jamin ou
- « **Bridge** **des** Copains – Amicale Jamin »

<b>BRIDGE DES COPAINS AMICALE JAMIN</b>	<b>2022 2023</b>	
	<b>PREVISIONNEL</b>	<b>JAMIN</b>
<b>COTISATIONS ACQUISES À JAMIN</b>	<b>3 000,00 €</b>	<b>JAMIN</b>
<b>RECETTES</b>		
<b>DROITS DE TABLE</b>	<b>6 000,00 €</b>	<b>JAMIN</b>
<b>FESTIF</b>	<b>4 000,00 €</b>	<b>JAMIN</b>
<b>PARTICIPATION CBC AU FESTIF</b>	<b>3 000,00 €</b>	
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>13 000,00 €</b>	
<b>DEPENSES</b>		
<b>CLUB</b>	<b>600,00 €</b>	<b>JAMIN</b>
<b>FESTIF</b>	<b>12 400,00 €</b>	<b>JAMIN</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>13 000,00 €</b>	
<b>RESULTAT ANNUEL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>Équilibre</b>



<b>CBC GRAND REIMS</b>	<b>PREVISIONNEL</b>	<b>CBC</b>
		
<b>RECETTES</b>		
<b>CAFETERIA</b>	<b>1 500,00 €</b>	<b>CBC</b>
<b>ATELIER BRIDGE</b>	<b>800,00 €</b>	<b>CBC</b>
	<b>2 300,00 €</b>	
<b>DEPENSES</b>		
<b>CLUB</b>	<b>300,00 €</b>	<b>CBC</b>
<b>CAFETERIA</b>	<b>600,00 €</b>	<b>CBC</b>
<b>FESTIF</b>	<b>3 000,00 €</b>	
<b>ATELIER BRIDGE</b>	<b>300,00 €</b>	<b>CBC</b>
<b>AG CBC</b>	<b>600,00 €</b>	<b>CBC</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 800,00 €</b>	
<b>Déficit prév.</b>	<b>-2 500,00 €</b>	

#### DETAIL FESTIF

	A.G.	<b>PREVISIONNEL</b>
		p.m.
	Chapeau 1	400,00 €
	Chapeau 2	400,00 €
	Chapeau 3	400,00 €
	Caritatif	800,00 €
	Galette	400,00 €
dont 50 % Participation des adhérents	Repas	3 000,00 €
dont 50 % Participation des adhérents	Sortie	5 000,00 €
	Pique Nique	500,00 €
	Champagne	1 500,00 €
	<b>TOTAL FESTIF</b>	<b>12 400,00 €</b>

# L'A.G.O. du C.B.C. : Le temps de la mue : Budget

- Le C.B.C. abondera sur sa trésorerie propre les dépenses festives qui iront au-delà des encaissements naturels des droits de table et des participations au festif
- La transformation en Bridge des Copains – Amicale Jamin n'aura pas d'incidence sur notre spécificité « club festif »
- Les questions portent sur
- L'assurance

# L'A.G.O. du C.B.C. : Le temps de la mue : Budget

- L'assurance est évoquée, notamment avec le prisme du récent sinistre subi par la Maison du Bridge.
- Cette situation ne peut a priori pas arriver, mais sait-on jamais à l'avance la nature du sinistre qui peut frapper une structure.
- Hubert demande comment nous sommes assurés.
- Bernard précise nos responsabilités notamment dans le cadre de notre utilisation de la M.V.A. ce 21 octobre. Ceci implique de maintenir une assurance au nom du C.B.C. Grand Reims.
- Pour le reste, la section est sous le parapluie général de l'Amicale Jamin.

# L'A.G.O. du C.B.C. : Le temps de la mue : Le Règlement intérieur

- Le projet de Règlement intérieur a été envoyé à l'ensemble des adhérents de la section bridge de l'Amicale Jamin, intimement liée à l'association Club de Bridge des Copains du Grand Reims
- L'objectif est d'adapter le règlement sans le modifier tout en indiquant clairement des grands principes de fonctionnement
- Nous espérons que vous l'avez lu, que vous l'adopterez et que vous l'appliquerez, notamment dans sa partie « consignes à la table »

# L'A.G.O. du C.B.C. : Le temps de la mue : Le Règlement intérieur

- Pourquoi un Règlement Intérieur ?
- Pour deux raisons :
  1. Nous en avons adopté un en 2017 et il convient de l'adapter à la nouvelle situation
  2. L'Amicale Jamin n'impose que ses Statuts, mais pas de Règlement Intérieur. Aussi, il est judicieux d'organiser notre fonctionnement et nos grands principes de fonctionnement
- Avez vous des Questions ?
- La question essentielle est celle d'une convention avec l'Amicale

# L'A.G.O. du C.B.C. : Le temps de la mue : Budget

- Quant à une convention, il n'y en a pas.
- Bridge des Copains – Amicale Jamin est une section à part entière de l'Amicale Jamin et devient un partenaire au même titre que chacune des sections qui durent tant qu'il y a des personnes pour les animer.
- S'il y avait une convention, cela indiquerait que le CBC est « locataire » de l'Amicale. Dès lors, il pourrait être mis fin à cette convention à son échéance.
- Être une section nous rend finalement davantage garanti du maintien dans les lieux dès lors que nous animons cette section

# L'A.G.O. du C.B.C. : Le temps de la mue : Budget

- Il a également été demandé pourquoi nous n'avions pas invité Madame Vasseur à l'A.G. du C.B.C.
- Madame Vasseur fait partie de la section Bridge, mais nous sommes réunis en A.G. de l'association C.B.C. Grand Reims chargé de valider l'exercice passé.
- Nos relations avec Madame Vasseur qui préside l'Amicale Jamin sont excellentes et elle a récemment accepté que nous propositions l'hébergement provisoire de l'activité de P.E. Bussenot dans nos locaux, sous réserve que les élèves soient bien membres de l'Amicale.

# L'Agenda festif

**Challenge Denise OGNOIS ou  
Tournoi du Chapeau (1 droit de  
table)**

**Tournoi « Bridger Entre Copains »  
doublé du Tournoi caritatif : La  
journée caritative consiste à  
collecter des dons au profit de  
l'association rémois « LE ROSEAU »**

**Tournoi de la Galette (1 droit de  
table)**

**Tournoi des Lumières (tournoi offert  
à tous les apporteurs de crêpes, ...  
sinon 1 droit de table)**

**Mardi 15 Novembre  
Chapeau de rigueur**

**Mardi 13 décembre  
Tournoi offert le matin :  
paires construites avec un  
joueur « confirmé » et un  
« stagiaire » atelier bridge**

**Vendredi 13 janvier**

**Mardi 14 février**

**Partenaire tiré au sort – Champagne et  
collation offerts par Bridge des Copains**

**Apéritif puis Repas offert par Bridge des  
Copains à 12 h 00  
Collecte des dons à l'ordre de « Le  
Roseau ». Ils donnent lieu à délivrance de  
reçus fiscaux.  
Tournoi l'après-midi (Tournoi offert)**

**Champagne et galette**

**Cidre, crêpes, confiture**

# L'Agenda festif

**Tournoi « Bridger Entre Copains »**

**Matin à 09 h 30**

**L'après-midi tournoi classique (1 droit de table)**

**Challenge Denise OGNOIS ou  
Tournoi du Chapeau (1 droit de table)**

**Tournoi « Bridger Entre Copains »**

**Matin à 09 h 30**

**L'après-midi tournoi classique (1 droit de table)**

**Repas festif du club**

**Voyage annuel**

**Vendredi 10 mars**

**Tournoi offert le matin :  
paires construites avec un  
joueur « confirmé » et un  
« stagiaire » atelier bridge**

**Vendredi 17 mars  
Chapeau de rigueur**

**Vendredi 12 mai**

**Tournoi offert le matin :  
paires construites avec un  
joueur « confirmé » et un  
« stagiaire » atelier bridge**

**Date à déterminer**

**Date à déterminer**

**Apéritif offert par Bridge des Copains à  
12 h 00**

**Puis pique-nique « esprit partage entre  
copains »**

**Partenaire tiré au sort – Champagne et  
collation offerts par Bridge des Copains**

**Apéritif offert par Bridge des Copains à  
12 h 00**

**Puis pique-nique « esprit partage entre  
copains »**

**Avril ou mai : un jeudi**

**Avril ou mai : un jeudi**

# L'Agenda festif

- Information : Si vous venez avec un membre de votre famille ou un ami, merci de régler spontanément votre participation financière.
- Le site internet indique tout cela dans la rubrique « Agenda festif »
  
- Sorties, repas : coût réel indiqué par les responsables
- Cocktail A.G., Challenge Denise Ognois, Galette : 10 €
- Crêpes : 5 €
- Caritatif, pique-nique d'été : 15 €

# L'Agenda festif

- Projets pour 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025
- Notre année 2022-2023 démarre bien avec notre hébergement. Aussi nous pouvons considérer que l'avenir est plus serein. Dès lors, sans trop dégarnir notre trésorerie (**prix de notre liberté**), nous pouvons penser à un voyage courant 2023.
- Le Parlement Européen n'est plus à l'ordre du jour.
- Le Covid n'a pas encore permis de reprendre les visites des groupes au Parlement et nous n'étions pas encore planifiés à Strasbourg ...

# L'Agenda festif

- Un voyage sera organisable avec une participation financière du club sans pour autant mettre à mal les bénéfices cumulés depuis 35 ans. Les membres devront naturellement s'acquitter d'une contribution comme par le passé.
- Nous avons un guide, Gilbert, professeur d'Histoire
- Il est stagiaire de l'Atelier Bridge des Copains et désormais administrateur du CBC Grand Reims
- Il propose de refaire au printemps une visite Reims Art Déco
- Il propose également deux projets :

# L'Agenda festif

- Nous avons une piste de travail pour le printemps prochain
  - Paris et La Cité Universitaire Internationale
- Nous réfléchirons rapidement en C.A. à un voyage plus long de 2 ou 3 jours : la Normandie et les plages de débarquement
- C'est un projet à construire

# L'Agenda festif

- En 2024, il conviendra également d'organiser les festivités des 35 ans du Club. Cela coûtera également.
- Le solde actuel de Trésorerie pourra servir partiellement à ses sorties.
- Mais l'actualité rémoise vient de rappeler aux clubs de bridge qu'un sinistre est toujours possible et que ce jour-là, l'assureur n'est pas forcément au Rendez vous à 100 %. Une Trésorerie saine est alors aussi utile qu'indispensable pour continuer une activité.
- Voici la raison profonde de notre prudence et de notre souci d'auto protection.